

NOUVELLE LOI DE BIOETHIQUE ...

... LES CONTOURS DE LA NOUVELLE LOI



Dr M Cornuau

Mars 2023

Collège de Gynécologie CVL

OUVERTURE DE L'AMP A TOUTES LES FEMMES



Collège de Gynécologie CVL

AGES DE PRISE EN CHARGE



< 18 ans



43 ans



IA
Ovocytes vitrifiés
Don d'ovocytes

≥ 45 ans



< 18 ans



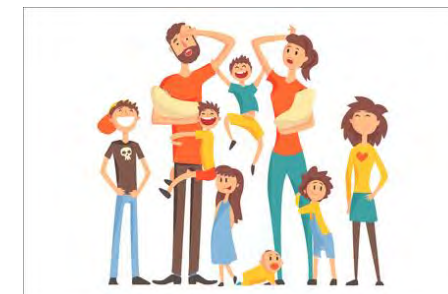
≥ 60 ans



Collège de Gynécologie CVL

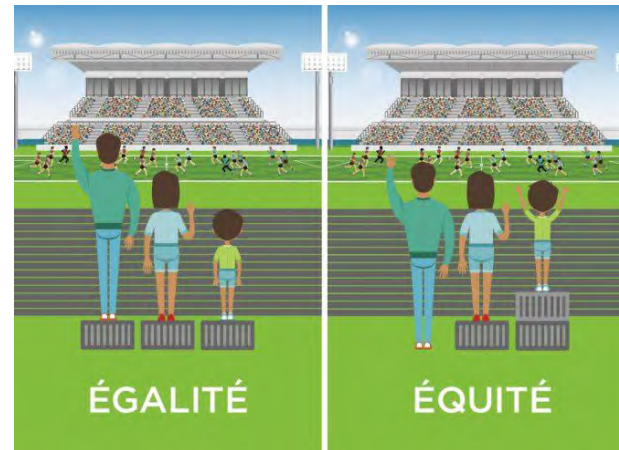
PAS DE DIFFERENCE DE PRISE EN CHARGE EN FONCTION DE :

- Orientation sexuelle
- Statut marital
- Origine géographique
- Nombre d'enfants



QUELLES TECHNIQUES D'AMP ?

- IAC
- IAD
- FIV
- ICSI
- DO
- DOUBLE DON
- AE
- ROPA
- GPA



Mais retranscription de la filiation des enfants nés par GPA à l'étranger

DON DE GAMETES



- Autorisé
- Sans don dirigé
- Levée anonymat possible au 18^e anniversaire de l'enfant
- CAPADD (Commission d'accès des personnes nées d'une assistance médicale à la procréation aux données des tiers donneurs)

DOUBLE DON

- Autorisé



ACCUEIL D'EMBRYON

- Autorisé



PRESERVATION DE FERTILITE

PRESERVATION DE FERTILITE

INDICATION MEDICALE



Indication urgente

CHRU TOURS

02 47 47 39 38

mbdr@chu-tours.fr

CHRO

02 38 74 45 68

Indication non urgente

Prise de rdv auprès du secrétariat

PRÉSERVATION FERTILITÉ DE LA FEMME

- AVANT TOUT TRAITEMENT POTENTIELLEMENT STÉRILISANT
- ÂGE < 40 ANS
- QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'ENFANTS OU LE STATUT FAMILIAL

COMMENT ?
Technique envisageable :

- Conservation d'ovocytes
- Conservation d'embryons
- Conservation du cortex ovarien

LA CONSULTATION EN 2 MOTS
La consultation est réalisée en binôme (gynécologue + biologiste).
Une consultation avec notre psychologue peut être proposée si besoin. Nous sommes disponibles pour rencontrer votre patiente, même si une prise en charge n'est à priori pas possible, afin de répondre à ses questions.

VOUS N'AVEZ RIEN À PRESCRIRE
Tous les examens seront réalisés sur place le jour de la consultation.

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER
Indications, traitements envisagés, coordonnées de la patiente, coordonnées du cancérologue, délai maximum avant traitement, **date des dernières règles**, durée des cycles, statut familial, **prise ou non d'une contraception**.

PRÉSERVATION FERTILITÉ DE L'HOMME

- AVANT TOUT TRAITEMENT POTENTIELLEMENT STÉRILISANT
- ÂGE < 60 ANS
- QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'ENFANTS OU LE STATUT FAMILIAL

COMMENT ?
Technique envisageable :
cryoconservation des spermatozoïdes

LA CONSULTATION EN 2 MOTS
Le recueil de sperme est précédé d'une consultation avec un biologiste. Deux à trois prélèvements de sperme, espacés de 2 jours minimum, sont nécessaires. Une consultation avec notre psychologue peut être proposée si besoin.

PRESCRIRE

- « Autoconservation de spermatozoïdes »
- Sérologies: Hépatite B (Ag Hbs, Ac anti-Hbc, Ac anti-Hbs), Hépatite C (Ac anti-VHC), VIH, Syphilis

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER
Indications, traitements envisagés, coordonnées du patient, coordonnées du cancérologue, délai maximum avant traitement.

CECOS CHRU TOURS
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
mbdr@chu-tours.fr
En dehors des horaires d'ouverture
RENDEZ-VOUS FIXÉ DANS LES 72H

*Si la patiente est sous contraception orale :
NE PAS L'ARRÊTER
et enchaîner les plaquettes
(sauf contre-indication liée à la pathologie)*

chr orléans
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Boîte vocale
RENDEZ-VOUS FIXÉ DANS LES 48H

OncoCentre
Plus d'infos : www.oncocentre.org

PRESERVATION DE FERTILITE



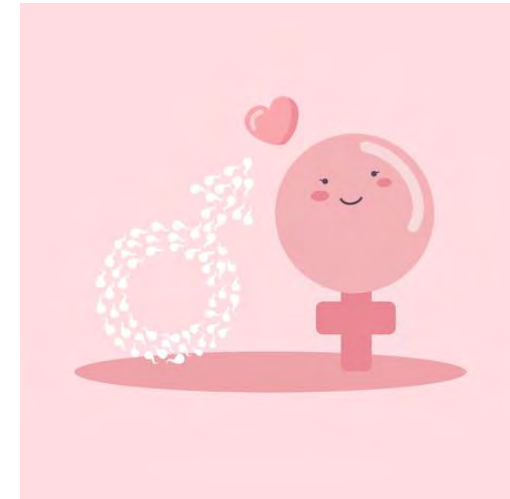
PRESERVATION DE FERTILITE INDICATION SOCIETALE



Hommes 29-44 ans inclus
Femmes 29-36 ans inclus

Congélation 100 % SS
Conservation aux frais du patient

Réutilisation possible
Hommes jusqu'à 59 ans inclus
Femmes jusqu'à 44 ans inclus



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Collège de Gynécologie CVL